Amorçage Start-Up

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

La région Nouvelle-Aquitaine accompagne les projets de start-up de la phase d'incubation à celle de déploiement, en passant par l'étape d'amorçage.

Amorçage Start-Up contribue à financer les dépenses globales d'amorçage d'un projet de création d'entreprise innovante, en Nouvelle-Aquitaine.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Sont éligibles les entreprises innovantes implantées en Nouvelle-Aquitaine :

- immatriculées depuis 5 ans au maximum,
- avec au minimum 50 000 € de fonds propres.

— Critères d'éligibilité

Le projet doit être porté par une entreprise immatriculée depuis 5 ans maximum :

- ayant pour objectif de développer un produit et/ou service basé sur une innovation signi?cative, créatrice de richesse dans la chaîne de valeur du marché adressé,
- avec un fort potentiel de développement,
- dont le modèle d'a?aires présente un risque,
- ayant un impact signi?catif sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine,
- en résonance avec les enjeux actuels de transition environnementale / technologique / économique / sociétale et la stratégie économique régionale (priorités des ?lières stratégiques, Néo Terra…),
- et avec un besoin de ?nancement argumenté.

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

L'aide finance les besoins globaux du projet de l'entreprise, y compris l'augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR).

Montant de l'aide

De quel type d’aide s’agit-il ?

Le montant et l'intensité de l'aide appréciés pendant l’instruction, notamment selon les besoins ?nanciers du projet, les fonds propres, les ressources mobilisées, dans la limite du régime d’aide applicable.

1 seule aide à l’amorçage dans la vie de la start-up.

L'aide est plafonnée à un montant maximum cumulé de 3 M€ (subvention ou prêt public) sur la période globale d’éligibilité du bénéficiaire au régime d’aide.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Le dossier joint dans la partie "Fichiers attachés" doit être rempli et envoyé par mail à l’adresse suivante : **startup-region@nouvelle-aquitaine.fr**.

— Éléments à prévoir

Si la société est déjà créée, joindre à la demande :

- un extrait Kbis,
- la dernière liasse comptable et fiscale si déjà clôturé un exercice,
- et si disponibles et à jour : une présentation du projet / un business plan / un communiqué de presse / le prévisionnel financier détaillé.

Critères complémentaires

- Création datant d'au plus 5 ans.

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
  14, Rue François de Sourdis
  33077 BORDEAUX Cedex
  Téléphone : 05 57 57 80 00

Fichiers attachés

- Formulaire de demande d'aide régionale Start-up (26/08/2024 - 0.62 Mo)